

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 11 septembre 2017 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire
Mme France Rivet, conseillère
Mme Micheline Sauv , conseillère
Mme Tammy Titley, conseillère
M. Andr  Beaudin, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Les membres pr sents forment le quorum.

2017-09-171- OUVERTURE DE LA S ANCE

La s ance est ouverte   19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalit  de Rivier -Beaudette. Mme C line Chayer fait fonction de secr taire.

2017-09-172 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuy e par M. Ghyslain Maheu, l'ordre du jour est adopt    l'unanimit  des conseillers tel que pr sent .

2017-09-173 - ADOPTION PROC S-VERBAL DE L'ASSEMBL E ORDINAIRE DU 14 AO T 2017

Sur la proposition de M. Andr  Beaudin appuy e par M. Dany Paquet, le proc s-verbal du 14 ao t 2017 est adopt    l'unanimit  des conseillers.

2017-09-174 - COMPTE   PAYER

Sur la proposition de Mme Tammy Titley appuy e par Mme France Rivet, il est r solu   l'unanimit  des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie int grante des minutes.

Je soussign , C line Chayer directrice g n rale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds n cessaires pour payer les comptes.

Comptes pay�s du 15 ao�t au 10 septembre 2017	\$142 625.95
Salaire du 15 ao�t au 11 septembre 2017:	\$ 28 186.39
Comptes � payer du 11 septembre 2017 :	\$388 210.55
Pr�l�vement :	\$ 19 186.22
TOTAL :	\$578 209.11

C line Chayer
Directrice g n rale

2017-09-175 - DEMANDE DE LA FAMILLE AUMAIS

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuy e par M. Ghyslain Maheu, il est r solu   l'unanimit  des conseillers de donner une contribution de \$500.00 pour le mus e de la ferme.

2017-09-176 - NOM DE NOUVELLE RUE DOMAINE DE LA CLAIRIÈRE

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Micheline Sauvé, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les noms des nouvelles rues pour le projet des entreprises Jean-Marc Chevrier : rue des Demoiselles, rue Champêtre.

2017-09-177 - DEMANDE DE COMMANDITE CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AINÉS DE SOULANGES

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par Mme Micheline Sauvé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner une contribution de \$100.00 au Centre communautaire des aînés de Soulanges.

2017-09-178 - TRANSFERT T.E.C.Q.

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Micheline Sauvé, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'amender le rapport du T.E.C.Q. de transférer \$80,000.00 de priorité 4 infrastructures sportives à infrastructures communautaire.

2017-09-179 - TRAVAUX DIFFÉRENTS CHEMINS PAYABLE AVEC LE SURPLUS LIBRE

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers de prendre \$100,00.00 avec le surplus libre pour des travaux dans différents chemins.

2017-09-180 - AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par Mme France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Marcotte pour un montant subventionné de \$11,000.00, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

2017-09-181 - RÉMUNÉRATION PERSONNEL ÉLECTORAL

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la nouvelle tarification de rémunération du personnel électoral établie par le MAMOT.

2017-09-182 - OFFRE DE SERVICE DE MME SOPHIE COUSINEAU

M. Ghyslain Maheu se retire de table.

Sur la proposition de M. Dany Paquet appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers de prolonger le contrat de Mme Sophie Cousineau à 21 heures/semaine jusqu'au prochain budget.

M. Ghyslain Maheu reprend son siège.

2017-09-183 - RÉOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR : MME TAMMY TITLEY
ET APPUYÉ PAR : MME FRANCE RIVET

QUE, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

2017-09-184 - RÉSULTAT SOUMISSION REGARD SANITAIRE EAUX USÉES EX-VILLAGE

Ouvertures des soumissions :

Les Pavages Théorêt inc. :	\$20, 287.33
Les Entreprises C. Sauvé inc. :	\$36, 447.08

Sur la proposition de M. Dany Paquet, appuyée par Mme Micheline Sauvé, il est résolu à l'unanimité des conseillers que suite à la recommandation de la firme EXP d'octroyer le mandat à Les Pavages Théorêt inc. au montant de \$20, 287.33 incluant les taxes applicables.

2017-09-185 - PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de la fin de l'assemblée.

- Travaux chemins de la baie
- Égout Pointe Lalonde
- Règlement bruit camion

2017-09-186 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par Mme Tammy Titley, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :45 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.